



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

273 | Janvier-Juin

Coexistence des mondes ruraux et des agricultures

Marie-Galante (Guadeloupe) : le blues du rhum

Marie Redon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/7768>

DOI : 10.4000/com.7768

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

Pagination : 271-276

ISBN : 979-10-300-0065-8

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Marie Redon, « Marie-Galante (Guadeloupe) : le blues du rhum », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 273 | Janvier-Juin, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/com/7768> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.7768>

© Tous droits réservés

Marie-Galante (Guadeloupe) : le blues du rhum

Marie Redon¹

Les 158 km² de l'île de Marie-Galante émergent au sud-est de l'archipel de Guadeloupe. « La galette » est un vaste plateau calcaire composé de deux parties (Les Bas au Nord et Les Hauts au Sud, culminant à 204 m) et de trois communes : Grand-Bourg, Saint-Louis et Capesterre. Sa situation géographique de double insularité ou d'hyperinsularité par rapport aux îles du papillon guadeloupéen (Basse-Terre et Grande-Terre) lui confère un caractère spatialement marginal, à des milliers de kilomètres de la métropole, à près d'une heure de bateau de Pointe-à-Pitre.

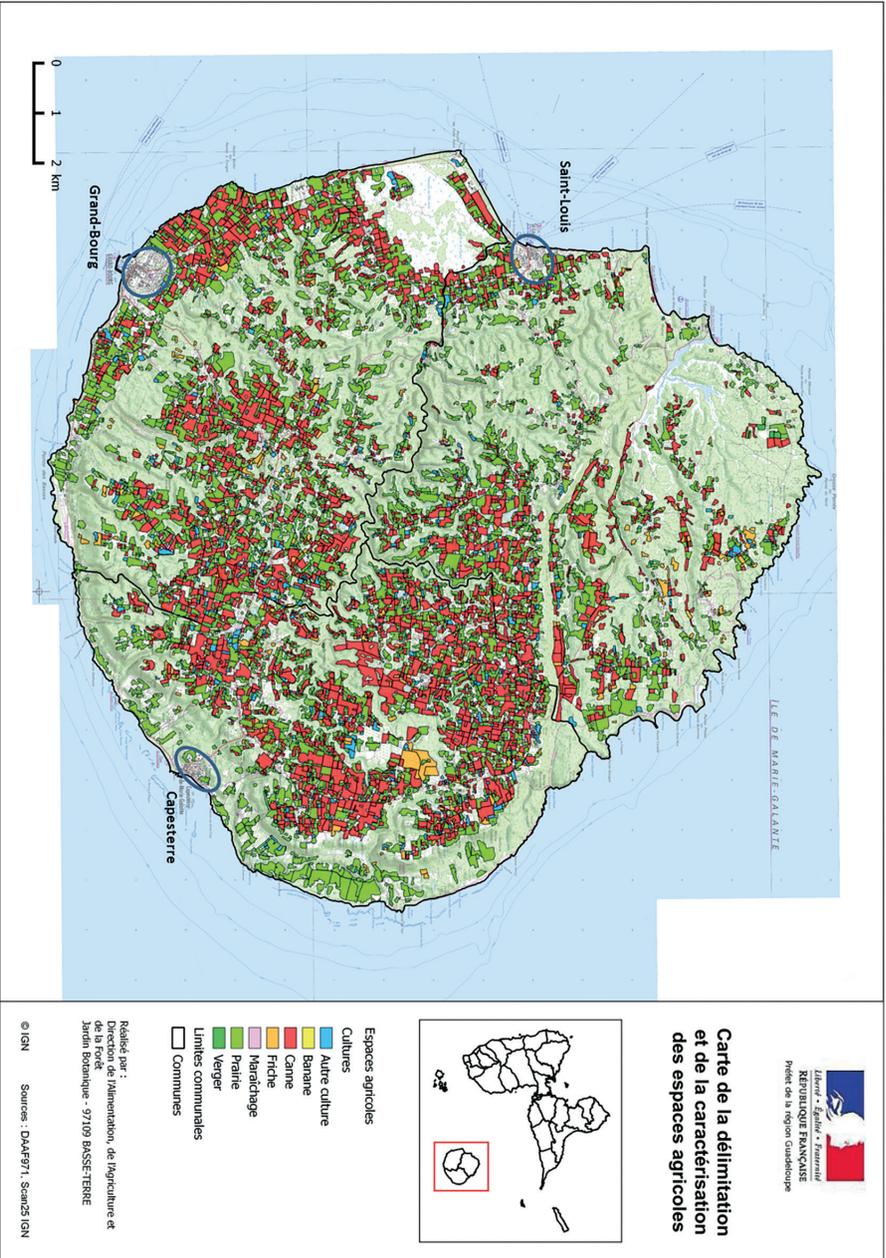
Si, dans sa magistrale thèse sur la Guadeloupe, Guy Lasserre y comptait environ 16 000 habitants dans les années 1960, il ne restait plus que 11 172 Marie-Galantais en 2013 ; marquée par l'exode massif de ses jeunes vers la Guadeloupe continentale et la métropole (taux moyen de -1,2 %/an depuis 2008), l'île est « à l'agonie » d'après le romancier Bernard Leclair². Cette décroissance est révélatrice de la dynamique du système spatial des plantations sucrières, historiquement structurant dans l'économie domienne mais désormais impuissant à innover le territoire.

« Un Pays agricole et rural »

Comme l'indique le diagnostic territorial effectué en 2004, au moment où l'île devenait un Pays après avoir institué la première intercommunalité de la Caraïbe (1994), « Marie-Galante est un Pays agricole et rural ». Le document 1 montre bien la forte empreinte cannière sur la superficie agricole utilisée de l'île et le « caractère socio-économique structurant de la filière canne-

1. Maître de conférences en Géographie, Université Paris 13-Nord, mredon@yahoo.com

2. <https://bernard-leclair.blogspot.fr/2010/08/marie-galante-est-elle-lagonie.html>



Source : modifié d'après Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)

Carte 1 - Délimitation et caractérisation des espaces agricoles

sucres-rhum et de la ruralité »³. Culture cannière, maraîchage, arboriculture, élevage extensif (bœufs, cabris, porcs) et pêche artisanale occupent plus de 14 % de la population active mais les revenus des exploitants sont faibles, notamment en raison des fluctuations des prix dépendants des politiques européennes d'aides. Sur la quinzaine d'usines que comptait la filière canne guadeloupéenne avant les restructurations intervenues des années 1960, seules celles de la SA Gardel au Moule (Grande-Terre) et de la Sucrerie-Rhumerie de Marie-Galante à Grand-Bourg sont encore en activité. L'île compte trois distilleries de rhum agricole (directement produit avec le jus des cannes à sucres). La plus ancienne est en activité depuis le XVIII^e siècle et produit le rhum du fameux Père Labat qui aurait été à l'origine de cet alcool au succès que l'on connaît... Les surfaces plantées en canne diminuent moins rapidement que le nombre d'exploitations ; on passe d'une moyenne de 1,35 ha par exploitation pratiquant la culture de la canne à 1,6 ha, ce qui reste faible (voir tabl. 1).

	Nombre d'exploitations cannières	Superficie plantée en canne (ha)
1988	2099	2840
2000	1736	2649
2010	1534	2471

Source : RGA des communes de Capesterre, Grand-Bourg et Saint-Louis, Agreste – (agreste.agriculture.gouv.fr)

Tableau 1 - Évolution de la culture cannière à Marie-Galante (1988-2010)

Les rémunérations liées à la canne ne suffisent que rarement ; la double activité domine. Pourtant, la culture cannière marque durablement les paysages de Marie-Galante, au point que son surnom d'« île aux 100 moulins » est fréquemment utilisé pour mettre en avant une forme d'authenticité insulaire rurale.

« Marie-Galante : l'île authentique »

Comme pour la partie nord de la Grande-Terre, c'est « l'authenticité » qui est valorisée dans la promotion touristique de l'île : la marginalité est érigée en atout, le vide en calme. « En plus d'offrir tout le confort sanitaire qu'on est en droit d'attendre d'un département français (hôpital, médecins, pharmacies, etc.), Marie-Galante propose l'authenticité de la vie aux Antilles »,

3. « Reconnaissance du Pays de Marie-Galante », Diagnostic de territoire réalisé par l'Association Agir pour le développement durable, 31540 Roumens pour le compte de la Communauté de communes de Marie-Galante, mars 2004.

indique l'office du tourisme⁴ qui promeut ainsi un exotisme préservé tout en rassurant sur les standards sanitaires. L'affirmation est peut-être à vocation auto-réalisatrice, mais on peut lire aussi que « Marie-Galante s'avère être aujourd'hui la nouvelle destination des Antilles françaises ». À l'échelle du DROM, le Schéma d'aménagement régional de la Guadeloupe présente de grands projets touristiques de type 4* Luxe, « conçus dans le respect de l'environnement, le souci de la culture et en utilisant l'image sportive dont bénéficie la Guadeloupe » (SARG, 2011).



Source : <http://terredeblues.com/index.php/fr/>

Figure 2 - Logo du festival Terre de blues

À Marie-Galante, un Centre régional de promotion de la culture caraïbe est envisagé, prenant place dans « un paysage de ruralité préservée » : là encore, la ruralité semble garantir la véracité du « typique ». Quant à la communauté de communes (CCMG), ses représentants projettent « un schéma directeur de développement touristique durable »⁵ comprenant notamment un produit touristique intitulé la « route des moulins ». L'objectif est de faire venir, et rester, les touristes sur l'île : d'après les flux des navettes inter-îles, Marie-Galante est l'île la plus fréquentée mais les touristes n'y passent souvent qu'une journée. Le festival Terre de blues, initiative soutenue par des acteurs publics et dont le logo met à la fois en évidence l'entité insulaire et son rapport à la culture de la canne (fig. 2) entend contribuer à attirer les visiteurs pour quelques jours.

Si les acteurs publics et privés⁶ mettent en exergue une ruralité certes préservée, peut-être est-ce aussi faute de développement économique alternatif au système cannier.

4. www.ot-mariegalante.com/ile-authentique

5. <http://www.paysmariegalante.fr/cc-competences.html>

6. Tel hôtel vante « un véritable cadre Authentique ! bâti sur l'emplacement d'une ancienne Sucrierie, dont subsistent encore à l'entrée le moulin sucrier et sa cheminée », tel autre « Une île comme on l'aime, simple, discrète et sage, hors du temps, magnifique et généreuse, faite pour les amateurs d'authenticité », etc.

Le coût de la double insularité

L'ensemble des secteurs d'activité peine à faire face à la difficulté de maintenir une population jeune et active ; la présence des plus de 65 ans est particulièrement importante avec des taux de l'ordre de 20 % à Grand-Bourg et 25 % à Saint-Louis. Si la Guadeloupe fait partie des régions ultra-périphériques de l'Union européenne, Marie-Galante est considérée comme souffrant de surcroît de sa « double insularité », telle que désignée dans les différents rapports et diagnostics territoriaux.

Ainsi, dans le secteur agricole, des cultures alternatives ou complémentaires à la canne se sont développées : la banane, bien visible sur la figure 1, et le melon, qui bénéficie d'une IPG Melon de Guadeloupe depuis 2013. Si les terroirs de Grande-Terre et Marie-Galante présentent les caractéristiques les plus favorables à la culture du melon (sols, pluviométrie, contexte parasitaire, etc.), sur cette dernière, « les problèmes d'acheminement des fruits n'ont pas permis encore le développement de la production au niveau de celle de Grande Terre » (Cahier des charges IGP melon de Guadeloupe, 2009). La question du transport inter-îles est en effet centrale. Les compagnies maritimes privées reçoivent de la part de la Région une aide financière mais le coût du transport demeure cher : 25 € l'aller-retour jusqu'à Pointe-à-Pitre pour un résident, 40 € pour un non-résident. La Guadeloupe est le seul département archipélagique et un flou demeure quant à la responsabilité du financement du transport intérieur ou de droit commun⁷. Ce vide juridique rend délicate la mise en œuvre de politiques publiques et accentue les difficultés matérielles liées à la discontinuité territoriale. Par exemple, quand un agriculteur doit se rendre en Guadeloupe « continentale » pour effectuer des achats pour son exploitation, il chiffre la journée à près de 100 € ; en outre, il y a une surproduction de viande sur l'île, mais il est difficile d'être compétitif à l'exportation compte tenu du coût de la traversée (diagnostic DEAL, 2013)...

Avec des prix plus élevés que sur les grandes îles voisines, alors même que le contexte socio-économique y est moins dynamique que dans la région (rapport Orsag, 2014), et la difficulté de développer des activités économiques alternatives à la culture cannière, notamment en raison d'une liaison maritime insuffisante, on comprend la tendance des acteurs du développement à mettre en avant cette authenticité rurale. Le blues du rhum joue à la fois comme ferment identitaire d'une société insulaire en déprise et comme argument pour susciter l'intérêt de continentaux en mal de calme, raisonnablement déconnecté.

7. D'après la DEAL, le Conseil général est compétent sur les ports. Conseil régional, Conseil général et État se renvoient le sujet des liaisons entre Marie-Galante et la Guadeloupe. Comme le Conseil général est compétent pour les ports, l'État et le Conseil régional se disent *a priori* qu'il l'est pour le transport.

